



Rapport Moral 2023

Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 13 juin 2024

La présidente : Nathalie ESTIVAL-BUNOUF

CALPECC

Comité d'Animation pour les Loisirs du Personnel territorial de la Ville de Créteil
(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Siège social : HÔTEL DE VILLE • Place Salvador Allende • 94010 Créteil Cedex

Siège administratif : 22 rue de Mesly • 94000 Créteil

Téléphone : 01.49.80.92.94 • Courriel : calpecc@outlook.fr • Internet : www.ville-creteil.fr

Toute correspondance destinée au CALPECC doit être adressée à Madame la Présidente

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues et Amis.

C'est avec plaisir que je vous présente, ce soir, le rapport moral 2023 du CALPECC.

Avant toute chose, je tiens à remercier pour son soutien moral et financier, renouvelé depuis plusieurs années, Monsieur Laurent Cathala, Maire de Créteil et la Municipalité. La subvention allouée par la Ville nous permet d'organiser l'ensemble des prestations que nous proposons au personnel communal.

Je remercie également les membres du Conseil d'Administration pour leur implication, leur investissement et leur dynamisme. Cette année a été une nouvelle fois riche en projets et idées. J'espère qu'il en sera de même l'année prochaine.

Je tiens à saluer le travail de Monsieur Abdelaziz Bedra, notre trésorier. Ce poste bénévole est primordial pour la vie de notre association, il est le garant d'une bonne gestion financière et de la bonne utilisation des fonds qui lui sont confiés. Je remercie sincèrement Abdelaziz pour son implication.

Je n'oublie pas de remercier, Monsieur Jean-Paul DAUGIERAS, président du Groupement d'Entraide, et les membres de son Conseil d'Administration pour la prise en charge des fournitures de bureau et des fongibles ainsi que pour l'avance d'aides financières ponctuelles apportées par le Groupement d'Entraide, suivant une convention établie entre les deux associations du personnel.

Aussi, je n'oublie pas de remercier la cellule administrative sans qui tout ceci ne serait pas possible. Tout d'abord, Madame Méryll COUDERT, la responsable administrative qui impulse une énergie positive, autant avec les adhérents qu'avec son équipe. Mais également Mesdames Peggy POTEAU, Sophie PONZIO et Nathalie DEZIRI qui réalisent un travail de grande qualité.

Après ces remerciements, je vais vous présenter le rapport moral 2023.

Je souhaite et espère que cette rencontre reste un moment privilégié de dialogue et d'échange afin que notre association, au travers de ses activités et de ses offres, poursuive son accompagnement auprès de ses adhérents.

La cotisation annuelle de notre association pour 2023 était de :

- 18,00 euros en individuel (adhérent seul et ses enfants de moins de 20 ans)
- 36,00 euros en familial (adhérent, son conjoint et ses enfants de moins de 20 ans)

Pour rappel, elle est prélevée mensuellement sur le salaire des actifs et réglée en une fois en début d'année par les adhérents retraités.

Au 31 décembre 2023, notre association comptait **2403** adhérents se répartissant de la manière suivante

	Au 31 décembre 2023		
	Individuel	Familial	Total
VILLE DE CRETEIL	1272	576	1848
CCAS	259	148	407
Retraités	85	63	148
TOTAL	1616	787	2403

Malgré les défis géopolitiques et économiques tels que les conflits en Ukraine et en Palestine ainsi

que l'inflation galopante, le secteur du tourisme en 2023 a démontré une résilience remarquable et a maintenu une tendance positivement à la hausse. Cette tendance nationale est également visible dans nos résultats.

Le climat socio-économique actuel entraîne une hausse globale des prix comme vous avez certainement pu le constater dans vos achats quotidiens.

Pour ne vous citer qu'eux, en 2 ans les billets UGC ont augmenté de 1,20 €, les billets d'entrée au parc Astérix de 8 € et ceux de Disney de 10 €. Bien entendu, chaque prestataire met en avant de nouvelles technologies ou le coût exorbitant de l'énergie pour justifier ces hausses tarifaires.

Côté voyages, en 2023, le poste de dépenses qui a le plus été impacté est l'aérien.

Face aux pertes financières liées à la période de COVID-19 les compagnies aériennes ont été contraintes d'augmenter leurs tarifs alors même qu'elles subissent quelques soucis organisationnels tel que le manque de personnel ce qui entraîne de multiples désagréments tels que des annulations de rotations aériennes de dernières minutes. Evènement subi par les participants du voyage à New York en juin 2023. La compagnie aérienne Air France a annulé 24 heures avant son vol New York / Paris. Grâce à un long travail collaboratif entre l'équipe du CALPECC et notre tour opérateur les passagers ont pu embarquer le lendemain, bénéficier d'une nuit supplémentaire à l'hôtel et être remboursé de leur frais de repas par la compagnie. Ce type d'annulation de dernière minute entraîne également un réajustement des transferts retour.

Toutefois, malgré une augmentation régulière des coûts de nos prestations et de son impact sur nos prix de vente, les demandes d'inscription restent stables car nous tentons au maximum d'en absorber une partie ou de moduler nos propositions.

Preuve en est une hausse de 16 % de participation sur nos voyages et de 8% sur nos sorties.

A chacune de nos propositions nos adhérents ont répondu présents nous permettant d'organiser tous nos projets. Notre objectif reste inchangé : permettre à chaque adhérent de participer au moins à un voyage ou une activité par an.

Voyages et Week ends 2023

Les voyages et les week-ends 2023 représentaient 313 participants. Ils se répartissaient ainsi :

Week-end New York	31 participants
Séjour Sardaigne	38 participants
Week-end Beauval	54 participants
Séjour Portugal	44 participants
Week end thalasso	28 participants
Week-end Stockholm	44 participants
Week-end Londres	74 participants

SORTIES 2023

Les différentes sorties représentaient 2046 participants se répartissant ainsi

Bodega	38	participants
Disney	72	participants
village nature	144	participants
babyland	96	participants
Ménagerie	72	participants

La cité des enfants	86	participants
Astérix	227	participants
fondation Louis Vuitton	16	participants
Philharmonie	3	participants
visite guidée Opéra	39	participants
Cité de l'Histoire	50	participants
STARMANIA	38	participants
Les Françaises	6	participants
Molière l'opéra	12	participants
une idée géniale	17	participants
Les pigeons	20	participants
bigflo & oli	14	participants
Gims	16	participants
mon 1er cabaret	9	participants
vol crazy fly	73	participants
disney sur glace	134	participants
pat patrouille	64	participants
disney 1 J / 1 Parc	276	participants
grand rex	100	participants
bouglione	54	participants
BOWLING	52	participants
Clairefontaine	88	participants
musée paradoxe	51	participants
bateaux parisiens déj	68	participants
moulin rouge 1/2 b. champ	30	participants
ugc viva opera	5	participants
Notre Dame de Paris	22	participants
L'embaras du choix	12	participants
Lapin	20	participants
Bruel	21	participants

La cellule administrative a vendu 2667 billets de cinéma répartis de la façon suivante :

- 1948 UGC Solo et 396 e-ticket
- 273 GAUMONT PATHE et 50 4DX

1931 billets ont été subventionnés lors de nos « promos ciné ». Ce chiffre a légèrement augmenté par rapport à 2022. Ces promotions sont toujours autant plébiscitées par nos adhérents.

943 e-tickets ont été chargés par nos adhérents directement sur leurs cartes UGC eblue. Soit un total général de 3610 billets de cinéma.

Des autocars privés ont été réservés pour les transferts suivant :

- Le week-end à Bagnoles de l'Orne,
- Le voyage en Sardaigne
- Le week-end à New York dont le retour décalé d'une journée.
- Le week-end à Londres
- Le week-end à Beauval.
- Aéroport / Créteil pour le voyage au Portugal
- Créteil / aéroport pour le week-end à Stockholm

D'autres trajets ont été assurés par la Ville de Créteil dont la journée au centre national de football à Clairefontaine.

Avant de conclure, je souhaiterais vous présenter un nouveau partenaire mis en place depuis septembre 2023 et en remplacement de « promoparcs » : « EMILE'S ». Cette plateforme en ligne propose une offre de billetterie nationale très large au tarif CSE. Ce partenariat permet au CALPECC de proposer des e-billets, des e-cartes promo, des chèques cadeaux et même des smartbox à des tarifs réduits.

Par ailleurs, les voyages étaient généralement réalisés sur le deuxième semestre de l'année pour deux raisons :

- 1) Permettre au plus grand nombre de régler la prestation en plusieurs fois grâce à l'étalement mensuel des règlements ;
- 2) Se caler sur le calendrier de versement de la subvention dont le solde est perçu en juillet / août.

En 2023, la modification du calendrier de versement des subventions nous a permis de proposer des voyages tout au long de l'année, dès juin.

Voici l'essentiel des informations que je souhaitais vous communiquer.

Je vous invite maintenant à vous exprimer sur ces différentes propositions puis notre trésorier vous présentera le rapport financier. Ensuite, nous soumettrons à votre approbation ces différents rapports. Je vous remercie pour votre écoute.